

Master Psychologie de l'Education et de la Formation

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Approches Psychologiques de l'Education : de l'Inclusion à l'Orientation

Objectifs

Le master "Approches Psychologiques de l'Education : de l'Inclusion à l'Orientation" (APEIO) est l'unique parcours de la mention Psychologie de l'Education et de la Formation proposé à l'Université Rennes 2. Il a ouvert ses portes en 2017 et est habilité, depuis sa création, à délivrer le titre de psychologue.

Adossé au Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C) (<https://www.lp3c.fr>), ce parcours de formation est à visée « indifférenciée » (à la fois professionnel et recherche), formant aussi bien des psychologues praticiens que des chercheurs. Il permet donc aux étudiants diplômés de s'orienter ensuite soit vers une insertion professionnelle directe, soit de poursuivre leurs études par la préparation d'une thèse de doctorat.

L'orientation de ce master est intégrative (approche holistique). La psychologie intégrative, apparue dans les années 1970, appréhende l'individu dans son entièreté, tant sur les plans cognitifs, émotionnels, relationnels, que comportemental. Elle utilise donc un grand nombre d'outils cliniques ou thérapeutiques issus des différents courants de la psychologie.

Ce parcours professionnel, construits sur deux années avec un volume de 754h d'enseignement et des stages d'une durée totale d'au moins 700h (encadré par des activités de supervision individuelles et collectives), vise la **formation de psychologues cliniciens spécialisés dans le champ de l'éducation** destinés à travailler, selon les lieux d'exercice, au contact d'**écoliers, de collégiens, de lycéens, d'étudiants ou de jeunes adultes**.

Les psychologues diplômés de ce parcours sont formés à la fois dans les domaines de la **psychologie de l'éducation et de la psychologie de l'orientation scolaire et professionnelle**.

Ils pourront ainsi, intervenir auprès des élèves en difficultés scolaires en contribuant à l'**identification de l'origine de leurs difficultés** (ex. troubles neurodéveloppementaux, TDI,

TDAH, troubles anxieux, phobie scolaire, climat scolaire, etc.), en contribuant à l'**élaboration et à la mise en œuvre de mesures d'aides adaptées** (ex. élaboration de projets personnalisés de scolarisation, conseil ou formations des équipes pédagogiques (par exemple sur l'inclusion ou sur les troubles des apprentissages), orientation vers l'enseignement adapté, ...), à **des actions de prévention** (ex. prévention du harcèlement, prévention du décrochage scolaire) ou d'**accompagnement psychologique** (ex. remédiation cognitive, groupes d'habiletés sociales, suivi thérapeutique, groupe de parole...).

Ils seront également compétents dans l'**accompagnement des jeunes et des familles dans l'élaboration de projets d'orientation** (ordinaire comme adapté) et de formation, dans le choix de leur parcours d'orientation et dans leur insertion professionnelle.

Compétences visées

Les compétences et connaissances professionnelles à acquérir sont celles d'un psychologue praticien, spécialisé dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'orientation. Après l'obtention du Master, les diplômés devront maîtriser un ensemble de compétences théoriques, techniques et professionnelles de haut niveau définies dans le référentiel de compétences des Psychologues. Informations ci-dessous issue de la fiche RNCP :

• *Blocs de compétences générique master psychologie :*

Analyse de la demande

- Savoir référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Rechercher dans les bases de données nationales et internationales les références de travaux en rapport avec les cas à traiter
- Utiliser des méthodes d'investigation adaptées à la situation donnée et au(x) public(s) concerné(s) : observations, entretiens, ...

Diagnostic et propositions d'intervention

- Synthétiser et interpréter les données recueillies en référence aux connaissances psychologiques et au contexte d'intervention
- Proposer une reformulation de la demande initiale au(x)demandeur(s) en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
- Etre capable d'élaborer des propositions d'interventions
- Selon les cas, construire un projet de conseil, d'orientation, de prévention, de soin, de formation, d'évaluation, de

diagnostic organisationnel, d'accompagnement d'un changement organisationnel, ...

- Être capable de présenter, d'organiser et de planifier l'intervention avec la(les) personne(s), le(les) groupe(s) et l'(les) organisation(s) concernée(s)
- Rédiger un pré-rapport, un compte rendu, ou une synthèse, adapté aux personnes et situations rencontrées, et approprié aux organisations et institutions concernées
- Transmettre un compte rendu oral et/ou écrit, adapté aux destinataires
- Être capable d'obtenir une adhésion, une contractualisation (alliance).

Interventions psychologiques et psychosociologiques

- Assurer des entretiens de suivi (soutien ou de soin) psychologique et/ou psychosocial, et/ou d'accompagnement adaptés aux personnes et situations rencontrées (entretiens individuels, couple, famille, groupe, service, ...)
- Mettre en place si besoin un groupe de travail et/ou de pilotage pour accompagner la démarche
- Ajuster l'intervention selon l'évolution de la situation
- Évaluer l'intervention dans un temps T1, T2, T3...

Positionnement professionnel dans une équipe ou réseau pluridisciplinaire

- Savoir garder une position réflexive visant une analyse de l'implication et une autonomie par rapport au(x) problème(s) à traiter et aux personnes consultées
- Référer sa pratique au Code de déontologie des psychologues en vigueur et à l'Éthique de la profession.
- Exercer la fonction de psychologue dans la connaissance et le respect du droit du travail.
- Savoir se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- Être capable d'analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles.
- Intégrer dans sa pratique la dimension du travail en réseau et en partenariat.
- Se situer dans une démarche de formation personnelle permettant notamment de discerner son implication dans la compréhension d'autrui et dans la manière dont les interventions sont conçues et menées.
- Participer à la formation initiale des étudiants par l'accueil de stagiaires sur le terrain et leur encadrement

• Blocs de compétences spécifiques mention master :

Savoir évaluer des situations individuelles et collectives

- Savoir évaluer les modes de fonctionnement psychique d'un sujet ainsi que les obstacles et les ressources à son investissement

scolaire et universitaire en particulier auprès de jeunes à besoins éducatifs particuliers

- Savoir évaluer les situations institutionnelles et de groupe
- Savoir évaluer les obstacles à la projection dans l'avenir des adolescents et jeunes adultes et les ressources possibles

Savoir choisir les interventions adaptées en fonction des problématiques individuelles ou collectives

- Savoir mener différents types d'entretien (cliniques, à visée d'apprentissage, d'explicitation, systémiques, familiaux) en fonction de différents modèles théoriques de référence permettant d'apporter une réponse adaptée à la problématique soulevée par une personne en formation ou son environnement.
- Réaliser des interventions auprès de groupes
- Mettre en place des médiations et des espaces de parole
- Assurer un suivi et un soutien psychologique auprès d'enfants et d'adolescents

Savoir communiquer sur ses analyses de manière adaptée aux publics et aux demandes

- Rédiger des écrits communiquant des éléments de compréhension adaptés à la prise de décisions au sein de différentes instances en respectant la déontologie et la réglementation
- Savoir restituer le contenu des évaluations aux principaux intéressés (enfants, adolescents, parents)
- Savoir communiquer dans des équipes pluri professionnelles dans le respect du code de déontologie.

Savoir accompagner les équipes

- Proposer des modalités d'analyses et la co-construction d'interventions pour répondre aux difficultés rencontrées dans la gestion de groupes ou dans la contribution à l'amélioration de l'appropriation des savoirs
- Favoriser l'analyse réflexive sur les pratiques, les échanges entre pairs et la co- construction de solutions

Savoir entretenir ses connaissances dans le domaine de la recherche et de la déontologie

- Savoir rechercher les résultats de travaux de recherche dans différents domaines dans la littérature scientifique évaluée par les pairs (revues à comité de lecture)
- Connaître le code de déontologie et les principales difficultés rencontrées dans son application.

Admission

Conditions d'admission

L'obtention du titre de Psychologue est conditionnée par une formation complète de Psychologie (Licence ET Master) et le respect des conditions de stage définies par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue (500h de stage encadré par un psychologue référent ayant au moins 3 ans d'activité professionnelle).

Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

20 places en M1 et 20 places en M2

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) *Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) *Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :*

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

Public cible

- Les personnes titulaires de la licence de psychologie.
- Les candidats souhaitant faire valider leurs acquis personnels, professionnels, académiques (suivant les profils, des validations de certaines UE peuvent être envisagées).

Et après ?

Poursuite d'études

Centre de Formation des Psychologues de l'Education nationale (CFPsyEN, si obtention du concours), doctorat

Poursuite d'études dans l'établissement

> Doctorat Psychologie

Débouchés professionnels

Psychologue exerçant en libéral ou dans le secteur médico-social : CMPP, IME, ITEP, MLDS, Pôle Emploi, SESSAD... sur des problématiques liées aux difficultés scolaires, l'inclusion scolaire ou à l'orientation.

85% d'insertion professionnelle

Les + de la formation ?

Stage

- > **Stage**: Obligatoire (29 jours ouvrés ou 200h (en master 1) et 500h, répartis entre 4 et 6 mois (en master 2))
- **Le champ de l'éducation** : psychologues de l'Education nationale au sein des RASED (concours spécialité EDA) et des CIO (Centres d'Information et d'Orientation), psychologues de l'éducation dans le secteur privé (DDEC), psychologues au sein de structures médico-sociales tels que des Centre Médico-Pscho-Pédagogique, ...
- **Le champ de l'inclusion** : psychologues au sein de structures médico-sociales tels que des ITEP, des DITEP, des IME ou encore des SESSAD...

- Le champ de l'orientation : psychologues de l'Education nationale au sein des CIO (Centres d'Information et d'Orientation) ; psychologues de l'éducation et/ou de l'orientation dans le secteur privé : DDEC, cabinets de conseil en orientation et en insertion professionnelle, psychologues au sein de service d'aide à l'orientation proposée en université : SOIE, SUIO-IP...

L'étudiant(e) recherche et choisit lui/elle-même son lieu de stage, qui devra néanmoins être validé par les responsables de la formation.

Stage en M1

- *Durée* : 29 jours ouvrés ou 200h
- *Objectif* : découverte des pratiques professionnelles dans le domaine de l'éducation, de la formation et/ou de l'orientation scolaire et professionnelle.

Stage M2

- *Durée* : 500h, répartis entre 4 et 6 mois
- *Objectif* : développer une pratique professionnelle dans les domaines de la psychologie de l'éducation et de l'orientation scolaire et professionnelle.

Pendant le stage, chaque étudiant est suivi par un tuteur professionnel dans l'organisme d'accueil, ainsi que par un tuteur universitaire qui doit être enseignant-chercheur en psychologie et membre de l'équipe pédagogique.

Infos pratiques

- > Composante(s) : UFR Sciences humaines
- > Niveau d'étude visé : BAC+5
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Modalité d'enseignement : Formation en présentiel

